

MEMENTO FINANCIER 2025 / 2026

2025/2026

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION SPORTIVE

315 offert la 1ère année

ENGAGEMENT CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX

(Aucun Engagement ne sera remboursé en cas de désistement)

*FEMININES

.Seniors	200	par équipe
.-18ans	75	
.-15ans / -13 ans	53	
.-11ans	38	
- 9 ans (Pour le Club)	20	

*MASCULINS

.Seniors	200
.-18ans	75
.-15ans / -13 ans	53
.-11ans	38
- 9 ans (Pour le Club)	20

ENGAGEMENTS COUPE DEPARTEMENTALE

35 par équipe

AMENDES

* Conclusion de match non parvenue dans les délais	20
*Non information du club visiteur sur non réception de la conclusion de match (14 jours avant la date de match)	20
* Feuille de match Conclusion incomplete	10
Resultats non saisi (Gest'Hand)	10
*Joueurs licence déposée ou oubliée	10
*Officiel responsable non qualifié ou manquant	30
Absence de maillots different	64
Non respect des obligations pour la table de marque	10
Manquement à l'obligation d'inscription du secretaire Chronometreur/ Responsable de salle/ (Pré Région)	10

FORFAITS

*Avant le début des épreuves, amende égale aux droits d'engagement	
*En cours de saison par match	
.+ 16 ans Seniors/Juniors	110
.+ 16 ans Seniors/Juniors (Prévenu avant vendredi 16h00)	70
.- 17 ans autres catégories	60
.- 17 ans Seniors/Juniors (Prévenu avant vendredi 16h00)	50
*Général (+ 16 ans Seniors/Juniors)	330
*Général (- 16 ans autres catégories)	180
*Après 3 forfaits isolés.3 fois l'amende prévue (sur feuilles de matches)	

MATCH PERDU PAR PENALITE SUR DECISION DE LA COMMISSION SPORTIVE

* + 16 ans Seniors/Juniors	20
* - 17 ans Jeunes	10

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ARBITRAGE

INDEMNITES ARBITRES

* DEPLACEMENTS (Forfait +16 et -18)	20	par arbitre
* DEPLACEMENTS (Forfait)	-	
* FORFAITAIRE (PAR MATCH)	40	par arbitre
* FORFAITAIRE J.A.J Pôle Espoir (PAR MATCH sauf - 18)	35	
* STAGE ARBITRAGE	40	
*ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI D'ARBITRES	35	
*ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI JA	30	
*Non déplacement des arbitres désignés sans motif	30	

PARTICIPATION COMMISSION TECHNIQUE ET EMPLOI

PARTICIPATION STAGES JOUEURS 14,00 correspond à la part licence comité par licence

LIVRET D'ARBITRAGE J.A OFFICIEL 15,00

PRÊT DE BUTS DE MINIHAND GONFLABLE (CAUTION)

Si non retour 15 jours après réception : PENALITE 50

à delà de 30 jours les kits de buts seront facturés au prix de remplacement et non repris

(Dans tous les cas le matériel endommagé sera facturé au club)